



# ENJEUX ET PRIORITES POUR LA NORMANDIE

© Adobe Stock



## Programme Régional de Développement Agricole et Rural 2022-2027

### Qu'est-ce que le PRDAR ?

#### Un cadre national

Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA), grâce aux fonds CASDAR (Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural »), finance un Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) dont le Programme Régional (PRDAR), constitue la déclinaison en région.

**Le PNDAR 2022-2027 vise à intensifier et massifier la transition agro-écologique en combinant création de valeur économique et environnementale (accompagner la prise de risque, créer de la valeur, anticiper...).**

#### 9 thèmes prioritaires dont :

- 2 pour la mobilisation en faveur de l'économie, de l'emploi et des territoires
- 2 pour une meilleure contribution au bouclage des grands cycles biogéochimiques
- 3 pour améliorer la résilience de l'agriculture et des systèmes alimentaires
- 1 enjeu sociétal : le bien-être animal
- 1 enjeu transversal : le numérique

#### Une déclinaison régionale

Déclinaison régionale des orientations du programme national définies en concertation entre les Chambres d'agriculture et l'État, le PRDAR s'inscrit pleinement dans le contrat d'objectif et de performance (COP) du réseau des Chambres d'agriculture. Il est également construit en cohérence avec le Projet stratégique du réseau (PSR) et ses domaines d'activité stratégiques (DAS).

### Le PRDAR normand 2022-2027

#### Un programme décliné en 8 actions

Le programme est constitué d'un socle national de 5 actions élémentaires obligatoires, répondant à des priorités définies par le MASA et d'un socle régional de 3 actions d'initiative locale en cohérence avec les priorités régionales définies dans le projet PEPITE des Chambres d'agriculture de Normandie.

#### Des acteurs

Porté par les Chambres d'agriculture de Normandie, le PRDAR est mis en œuvre avec 39 partenaires régionaux du développement agricole. Ces derniers contribuent aux objectifs du programme via l'objectif transversal «PIDA : Partenariat pour l'Innovation et le Développement Agricole»



© Adobe Stock

# Les 8 actions du PRDAR normand

## Agricultures et Territoires : tous acteurs des transitions

### Pilotage d'exploitation

#### Entreprise agricole

- Transférer les connaissances sur le renouvellement des générations, l'appui aux nouvelles formes d'exercices du métier et la prise en compte de la qualité de vie au travail
- Accompagner des projets de transmission, d'installation
- Accompagner et améliorer la prise en compte de la qualité de vie au travail



##### Contact

Céline COLLET • celine.collet@normandie.chambagri.fr



© Adobe Stock

### Agro-écologie

#### Atténuation et adaptation au changement climatique

- Renforcer l'acquisition de références et le transfert des connaissances sur l'adaptation de l'agriculture et l'atténuation de ses effets sur le changement climatique
- Intégrer les problématiques du changement climatique dans le conseil



##### Contact

Isabelle DIOMARD • isabelle.diomard@normandie.chambagri.fr



#### Remplacement

- Améliorer le fonctionnement des Services de Remplacement par la professionnalisation et l'harmonisation des pratiques du réseau
- Apporter une offre de remplacement aux agriculteurs afin qu'ils s'engagent dans des actions de développement agricole et rural



##### Contact

Céline COLLET • celine.collet@normandie.chambagri.fr



© Adobe Stock

#### Économie des intrants et biodiversité

- Renforcer le transfert des connaissances sur les systèmes de cultures et d'élevages triples performants
- Accompagner les agriculteurs dans leurs recherches d'alternatives à l'utilisation des intrants, la reconception de leurs systèmes de production et favorisant la biodiversité



##### Contact

Yoann NAVASSE • yoann.navasse@normandie.chambagri.fr



#### Entrepreneuriat

- Développer la culture entrepreneuriale en agriculture
- Renforcer l'apprentissage entrepreneurial des agriculteurs
- Faire évoluer l'accompagnement entrepreneurial des conseillers au service des agriculteurs



##### Contact

Barbara LEBRUN • barbara.lebrun@normandie.chambagri.fr



© Adobe Stock

#### Alimentation durable et développement territorial

- Renforcer le transfert des connaissances sur ces deux thématiques
- Favoriser l'émergence et la structuration de filières et de projets territoriaux agricoles et ruraux
- Mettre en œuvre des projets de territoire et de structuration de filières durables



##### Contact

Anne WALLRICH • anne.wallrich@normandie.chambagri.fr



#### Innovation, Recherche et Développement

- Renforcer la coordination des travaux d'IRD
- Renforcer et orienter la production de références et de connaissances pour alimenter le conseil
- Accompagner la montée en compétences et le partage de connaissances
- Accompagner la transformation numérique des exploitations
- Activer l'innovation au service des agriculteurs



##### Contact

Catherine BAUSSON • catherine.bausson@normandie.chambagri.fr



© Shutterstock

#### Pilotage d'exploitation et Agro-écologie

#### Gouvernance

- Renforcer le suivi et la visibilité du programme
- Assurer son pilotage stratégique et opérationnel
- Piloter son évaluation et adaptation



##### Contact

Émilie ROUZAUT • emilie.rouzaut@normandie.chambagri.fr



© Adobe Stock

# Fiche d'identité PRDAR

## Budget

Un programme qui représente près de 4 000 000 € de dépenses, financé à hauteur de 2 129 180 € par le CASDAR. Il est cofinancé par les Chambres d'agriculture elles-mêmes (environ 20 % d'autofinancement), les Collectivités territoriales (la Région et les Départements), et des financeurs sur des projets spécifiques (Union Européenne, Agences de l'Eau, ADEME...).

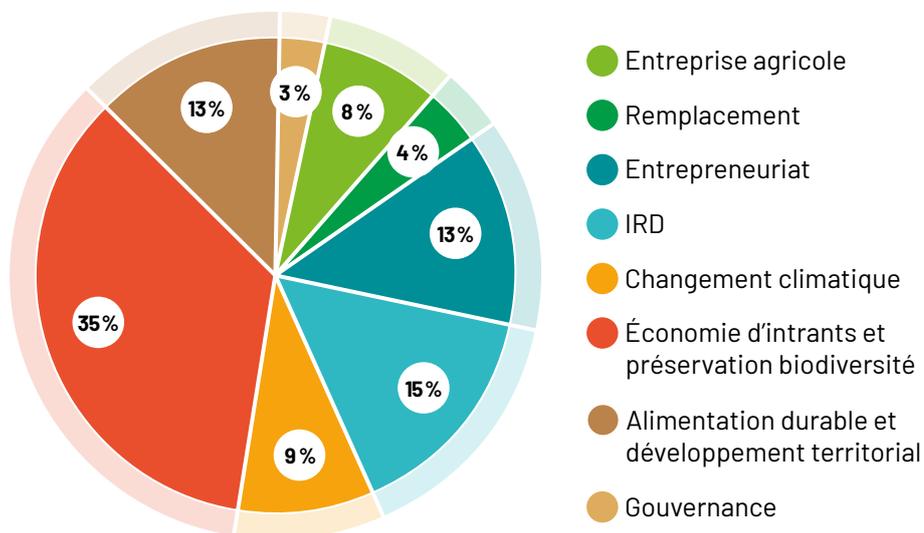
## Pilotage et Agents

**Un pilotage stratégique** via une section spécialisée de la COREAMR (Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural) qui valide le PRDAR,

**Un pilotage professionnel** via le CSO IRD (Comité Stratégique Opérationnel), qui pilote la participation des CAN au PRDAR, et le CCIRD (Comité de Concertation régional IRD), composé des acteurs du développement agricole et de la R&D, qui est consulté sur le PRDAR.

**Plus de 150 agents impliqués**, soit 50 ETP mobilisés au sein du réseau des Chambres d'agriculture de Normandie.

## Répartition de la dotation CASDAR entre les actions du PRDAR



### Contacts :

#### Coordination

**Émilie ROUZAUT** • 02 35 59 47 71 • emilie.rouzaut@normandie.chambagri.fr

#### Référents IRD

**Rémi LAURENT** • 02 31 47 22 77 • remi.laurent@normandie.chambagri.fr

**Angélique TROUSSIER** • 02 33 06 46 74 • angelique.troussier@normandie.chambagri.fr

**Paul CAPRON** • 02 35 59 47 51 • paul.capron@normandie.chambagri.fr

**Véronique DESAUNAIS** • 02 31 70 25 23 • veronique.desaunais@normandie.chambagri.fr

**Yaëlle HENAUT-RAOULT** • 02 31 47 22 75 • yaelle.henaut-raoult@normandie.chambagri.fr

### Partenaires techniques :

Ferme expérimentale de la Blanche Maison, FCUMA, Établissements d'enseignement agricole, INRAE, Instituts techniques (ARVALIS, IDELE, IFPC, ...), Services de remplacement de Normandie, Collectifs agro-écologiques...

### Partenaires financiers :



Ainsi que les Conseils Départementaux, les Agences de l'Eau, l'ADEME, l'OFB, ...